

## La diversité linguistique en Algérie

### entre le proclamé et le vécu



*Khaldi Ibtisseme Université de Tlemcen*

*Abassi Amel Université de Tlemcen*

#### Résumé

**L**a question des politiques linguistiques en Algérie est fondée sur des catégories idéologiques qui ne cessent d'écarter les faits linguistiques. Ceci suppose des contradictions et des ruptures constantes. Entre des politiques linguistiques qui visent l'homogénéisation linguistique et la minoration des langues maternelles de l'algérien, les pratiques langagières effectives sont l'indice de la prise en charge de la diversité. En effet, les comportements langagiers laissent s'instaurer un plurilinguisme additif où toutes langues se fondent les unes dans les autres, se complètent pour ainsi laisser s'installer une nouvelle forme, une langue endogène dont le trait distinctif est le métissage.

#### Mots clés

Plurilinguisme, politiques linguistiques centralisationnelles, politiques linguistiques soustractives, politiques linguistiques pluralistes, pratiques langagières, plurilinguisme additif.

الملخص:

تستند القضية اللغوية في الجزائر على الفئات الايديولوجية التي ما فتأت تفرق بين الحقائق اللغوية والواقع المعيش، و هو ما أنتج نزاعات و صراعا بينها و بين مختلف اللغات الأم للفرد الجزائري.

و تدل الممارسات الفعلية للغة على إدارة التنوع المعرفي و هذا عن طريق تفعيل التعددية اللغوية في إطار موحد تتجانس فيما بينها وتكمل كل واحدة الأخرى. و هي صفة اللغة المحلية التي تتعايش فيها كل الأجناس و التوجهات المعرفية

## Introduction

Ce qui attire l'observateur lorsqu'il est confronté à une situation comme celle vécue en Algérie, c'est sa complexité. La complexité linguistique en Algérie émane du fait que plusieurs langues se partagent le marché linguistique en créant des conflits parfois latents et souvent larvés depuis la plus haute histoire du pays. Cette situation qualifie le marché linguistique d'un champ porteur de tensions le plus souvent idéologiques (Laroussi, 1997).

L'objet de cette communication est de réfléchir sur la politique linguistique adoptée par l'Algérie et de l'examiner au regard des pratiques langagières effectives des jeunes locuteurs algériens. Nous essaierons de montrer que les politiques linguistiques qui se réclament officiellement du monolingisme sont en contradiction avec les fonctions des langues dans les pratiques réelles.

Nous voudrions donc montrer que cette présentation qui veut donner à l'Algérie une image monolingue est en contradiction avec la réalité des faits linguistiques.

De ce fait, nous essaierons de répondre à un ensemble de questions :

-Quel rapport y a-t-il entre les politiques linguistiques et les pratiques langagières ?

-Quelle est la dynamique particulière de ces langues présentes ?

-quelles sont les répercussions des politiques linguistiques sur les représentations des locuteurs algériens ?

Pour répondre à ces questions, nous examinerons tout d'abord les éléments du statut, c'est-à-dire ce qui caractérise les langues sur le plan institutionnel et nous ferons ensuite une analyse qui décrira les particularités de ces langues telles qu'elles se présentent dans la réalité linguistique des algériens.

L'enquête de terrain qui sous tend notre recherche part de l'hypothèse qu'il existe en Algérie une discrédance entre les politiques linguistiques et la réalité telle qu'elle est vécue quotidiennement. De là, nous considérons qu'il existe en Algérie des politiques

linguistiques individuelles qui tendent vers une gestion rationnelle du plurilinguisme où toutes les langues présentes s'additionnent et se juxtaposent.

### **Méthodologie**

**D**ans une volonté de toucher à la particularité du paysage linguistique de l'Algérie, une étude micro sociolinguistique de la dynamique langagière des jeunes locuteurs algériens dans les milieux informels s'avère nécessaire pour mieux rendre compte de la complexité d'un pluriel : celui de l'usage des langues. Nous insistons donc sur la diversité linguistique, sur les rapports complexes entre les différentes langues en contact, sur le rôle sociolinguistiquement fort de ces locuteurs actifs de la politique linguistique individuelle.

Pour mener à bien cette étude, nous avons procédé à des enregistrements effectués dans des milieux informels. Notre enquête a été réalisée auprès de 20 locuteurs dont l'âge varie entre 20 et 25ans. Ce sont des étudiants universitaires dont 10 locuteurs sont issus de la faculté des lettres et les 10 autres sont de la faculté des sciences.

Les enregistrements sont généralement effectués dans la ville de Tlemcen<sup>i</sup> où nous avons enregistré des conversations entre jeunes dans des salles d'internet, des restaurants universitaires.

### **Les langues en usage**

**L**a situation linguistique en Algérie est marquée par la diversité et la coexistence de langues différentes. Ces langues sont les langues nationales, la langue berbère avec ses différentes variétés, l'arabe dialectal et de l'autre côté, les langues étrangères représentées essentiellement par le français et l'espagnol.

La langue arabe se présente sous deux formes : une langue à tradition religieuse, ce qui lui fait acquérir un statut de prestige .D'autre part, l'arabe littéraire reste essentiellement écrit et ne constitue aucunement la langue à usage quotidien et spontané ; et l'arabe dialectal appelé aussi arabe algérien servant la communication orale et constitue la langue maternelle de la quasi-totalité des algériens.

Cette situation nous renseigne sur l'existence d'une configuration diglossique marquée par la coexistence d'une forme codifiée que les linguistes appellent variété haute et d'une variété basse à usage informel et limité aux échanges quotidiens.

La langue berbère ou amazighe est une langue parlée par des communautés importantes mais éparpillées dans un vaste espace. En Algérie, les principales zones amazighe sont les Aurès regroupant les villes du constantinois comme Oum El Bouaghi, Batna,

Sétif...où l'on utilise le Chaoui. Le Djurdjura (villes deTizi Ouzou, Bejaia...Borj Bouaririj...connus sous le nom de Kabylie. Le Hoggar et le Mزاب dans le sud algérien où les variétés mozabite et targuie sont utilisées dans le Mزاب et le massif du Hoggar, ainsi que certains îlots disséminés ici et là. Ajoutons à celles-ci le chleuh parlé dans l'Oranie.

A coté des langues nationales, nous trouvons les langues romanes représentées principalement le français et un peu moins l'espagnol. C'est le français, qui parmi les autres langues étrangères qui a le plus perduré et influencé les usages même s'il est considéré officiellement comme première langue étrangère. Le français reste en Algérie une langue de prestige qui permet l'accès aux nouvelles technologies. Elle est donc la langue de la modernité et est un instrument de recherche qui sert de moyen privilégié partageant avec l'arabe différents domaines.

Pour gérer la diversité linguistique en place, l'Algérie conçoit des politiques linguistiques qui répondent globalement à un désir d'unification qui vise l'éradication des langues vues comme menace de l'unité nationale. C'est ainsi que l'Algérie a opté pour une politique linguistique centralisatrice et assimilationniste à la fois. La politique linguistique centralisatrice tend vers une homogénéisation linguistique du pays par la récupération de l'arabe et l'exclusion du français (ce butin de guerre)<sup>ii</sup>. La politique de centralisation entraîne certainement une politique linguistique soustractive traduite par un long processus d'assimilation et de minoration des langues naturelles.

Enfin, nous signalons ces dernières années une nette progression dans la gestion du plurilinguisme en Algérie. Laquelle gestion préconise une valorisation de l'amazighe sans pour autant toucher l'arabe dialectal qui est parlé par plus de 80% de la population. Cette reconnaissance est à notre sens une explicitation d'une politique pluraliste.

## **Politiques linguistiques en Algérie**

### **Politiques linguistiques centralisatrices : Le processus d'arabisation**

Nous avons avancé supra que l'Algérie a connu une succession de politiques linguistiques qui traduisent dans l'ensemble une volonté souvent déclarée d'anéantir le plurilinguisme en place. Cette ambition vient légitimer un long processus d'arabisation qui se proclame comme l'un des grands projets de la nation.

Ainsi, le débat sur les langues revêt un aspect purement idéologique et est représenté par le discours nationaliste appelé aussi discours des conservateurs où :

« Il s'agit de poser le problème en termes d'authenticité et d'attachement à l'Islam – la religion révélée dans la langue arabe ; la lettre que porte la parole sacrée – ou encore il a fallu opposer à la culture envahissante du colonisateur, la voix de la mémoire, celle d'un passé glorieux, appelé par incantation ; ou encore il s'agit de projeter la construction

d'une identité prospective avec sa double dimension culturelle et scientifique » (El Gharbi, 1993 : 32).

Ce discours est fondé sur le conservatisme et le nationalisme qui prend essence dans le baasisme. Ce mouvement voit en la langue arabe le seul moyen pour préserver l'unité de la nation. En effet, l'arabisation est un grand mouvement que connaît l'histoire de l'Algérie et est le résultat d'une longue et très ancienne revendication du mouvement nationaliste.

Ainsi et face à la politique française de déracinement, l'élite manifeste son attachement particulier aux symboles constitutifs de sa personnalité : « *Notre attachement au passé n'est pas celui des passésistes, partisans d'une glorification béate. Nous ne voulons pas la répétition du passé mais son renouvellement dynamique ...* » témoigne Ahmed Bachir Ibrahimi (1976 : 15).

L'arabisation fut donc élevée au rang des grandes tâches nationales prenant son entière signification dans le renforcement de l'indépendance et de la récupération de soi pour une ouverture sur l'extérieur. Ahmed Taleb Ibrahimi insiste sur la notion de retour vers le passé car « *l'édification de l'avenir passe par la remise à jour et ces retrouvailles avec nos ancêtres, elles même, passent nécessairement par une connaissance de la langue nationale* » (*Ibid* : 26)

La politique linguistique algérienne échappe donc à l'optique du bilinguisme arabe français. Elle s'est déroulée dans un climat conflictuel opposant deux groupes socioculturels. En effet, la dualité arabe –français n'a pas bénéficié d'une politique de promotion. Les politiques linguistiques ont toujours été otages des monolingues qui condamnent la diversité linguistique du pays et sacrifient l'identité plurielle des algériens.

Par conséquent, le discours de l'homogénéisation linguistique fait naître une forme de résistance qui apparaît dans le maintien du français et l'apparition du mouvement berbériste qui revendique de son côté la reconnaissance de l'Amazighe et du rejet de l'anglais comme substitut au français.

### **Politiques linguistiques soustractives : La minoration linguistique comme processus d'assimilation linguistique**

Parler de minoration linguistique serait évoquer ce long processus d'assimilation qui a mis en marche une politique linguistique soustractive. Par politique linguistique soustractive, nous entendons la situation où les langues maternelles sont dévalorisées, dénigrées, ce qui entraîne souvent une stigmatisation et une insécurité linguistique chez les locuteurs. La politique linguistique soustractive se traduit par la minoration linguistique qui consiste à mettre à l'écart : « *Non seulement par un processus glottopolitique délibéré, mais aussi par toutes sortes de discours et de comportements dominants, des variétés linguistiques virtuellement égales aux formes officielles des représentations institutionnelles et à les maintenir dans une situation subalterne* » (Laroussi, 1996 : 710).

Dans cette lignée, l'arabisation en Algérie se fonde sur l'arabité/islamité et a pour corollaire la minoration linguistique des variétés non institutionnelles car elles sont

vécues comme variétés qui menacent la cohésion et l'unité de la nation. C'est pourquoi, les langues sont mises à l'index parce que entachées d'emprunts.

Une des constantes de la glottopolitique jacobine consiste, comme nous venons de voir, à minimiser la variation linguistique qui amène l'état à écarter l'idée de promouvoir les langues de première socialisation. En effet, l'état qui est normalement censé gérer le plurilinguisme national ne promeut que l'arabe et passe sous silence les autres composantes de la personnalité algérienne pour ainsi contrer les deux langues maternelles, systématiquement occultées et éradiquées des sphères de l'officiel et de l'éducationnel (M.Miliani, 2004).

De là, l'amazighe et l'arabe algérien restent quasiment absents du discours institutionnel algérien et constituent une véritable menace de l'unité et la homogénéité de la nation.

De là, qu'il s'agisse d'idéologie panarabique ou religieuse, la recherche de l'authenticité et le retour aux sources semble avoir comme premier enjeu une nette volonté de se démarquer de l'occident en rejetant ces propres cultures. Cette situation a fait émerger un discours représenté par les berbérissants qui revendiquent le retour vers les origines et la recherche de l'authenticité d'où le discours anthropologique. Les tenants de ce discours approuvent la langue berbère comme seul moyen d'accès à une culture authentique. Le Berbère est le seul véhicule de la culture nationale puisqu'il témoigne d'un passé riche et originel. De ce fait, la langue est la culture amazighe sont un legs de la patrie des ancêtres et assurent la préservation de l'authenticité.

### **Politique linguistique pluraliste : vers une valorisation de la diversité linguistique**

La réconciliation linguistique en Algérie consiste en une prise de conscience de la nécessaire prise en charge de la diversité linguistique, culturelle et ethnique du pays. La révision de la constitution était un tournant décisif dans l'histoire des politiques linguistiques et montre une face de l'Algérie qui se réconcilie avec elle-même en affirmant le pluralisme/pluriculturalisme linguistique. La réconciliation linguistique de 2002 laisse émerger une politique linguistique pluraliste. Par politique linguistique pluraliste, nous entendons la situation où la pluralité et la diversité linguistiques sont considérées comme fondement de la politique dans la fixation du statut d'une langue.

L'année 1995 aura été celle des mesures importantes qui peuvent à première vue être considérées comme un premier pas vers la reconnaissance de l'Amazighe. Tout en rejetant la demande de reconnaissance de la langue amazighe comme langue nationale au côté de l'arabe, le gouvernement a admis la légitimité de la demande de prise en charge de l'amazighe et de son enseignement.

C'est ainsi que fut créé par décret du 28/05/1995 un haut commissariat de l'amazighité. A partir de la rentrée scolaire 1995, plusieurs initiatives en faveur de l'enseignement de l'amazighe ont été prises. On a ainsi conçu des stages de formation de formateurs et des cours d'amazighe instaurés dans plusieurs cycles.

Il faut rappeler que les moyens mis à la disposition du haut commissariat restent très limités pour la mise en place d'un encadrement des formateurs, ce qui explique le recours aux larges contributions des associations.

Nous pensons de notre part que l'assouplissement vis-à-vis de la langue amazighe devrait être mis en relation avec un environnement politique nouveau qui cesse de considérer la question amazighe comme un danger politique immédiat et commence à prendre conscience de l'urgence d'une reconnaissance des revendications des amazighophones. Lesquelles revendications pourraient induire le pays en conflits qui a besoin plus que jamais de climat serein. De ce fait, la reconnaissance peut être lue comme simple tentative du gouvernement de calmer les esprits et non pas comme politique de reconnaissance de la pluralité au sens propre du terme. Laquelle reconnaissance est la préoccupation majeure des teneurs du discours anthropologique qui revendiquent la valorisation de l'amazighe au nom de l'attachement aux origines et aux sources que seules les langues maternelles procurent.

Il faut préciser que cette prise de conscience, bien que tardive, permet d'orienter la visée des politiques linguistiques vers une tendance, timide et lente à la fois, de l'instauration de politiques linguistiques pluralistes qui sont généralement conçues pour valoriser la pluralité linguistique et culturelle du pays.

D'autre part, la volonté d'éradiquer le français de l'usage a renforcé le discours de l'altérité. Ce discours essaie de manier une connaissance de soi et une reconnaissance de l'autre, et considère que l'amazighité, l'arabité et la francophonie ne s'excluent pas mais se complètent et s'additionnent. Les tenants de ce discours revendiquent l'ouverture sur l'identité plurielle et métisse où les langues s'harmonisent, se juxtaposent pour laisser place au métissage culturel et linguistique.

## **II-politiques linguistiques et pratiques langagières effectives'' une discrédance absolue''**

L'examen succinct du discours institutionnel sur les langues présentes en Algérie se résume en une série de décisions dominées par les politiques de surenchère nationaliste qui demeurent :

« Caractérisées par les excès, prônant centralisme linguistique et développant une rhétorique de l'authenticité et une vision homogénéisante » (*Mohamed Miliani, 2009 :119*).

Ces politiques linguistiques suscitent des conflits idéologiques nés du processus inlassable de minoration où les langues maternelles sont persécutées ou brimées, ce qui peut engendrer des conflits d'idéologies et de représentations permanents.

Face à ces politiques linguistiques centralisationnelles et soustractives, les locuteurs conçoivent les langues dans la complémentarité et l'addition. Les pratiques langagières témoignent d'une forme de plurilinguisme additif que nous allons à présent examiner.

Les pratiques langagières laissent émerger une nouvelle forme qui est endogène et qui est née de ce contact de l'arabe algérien, l'amazighe, l'arabe classique, le français et autres langues ayant marquées et marquent toujours l'histoire de l'Algérie.

Ceci explique la situation du locuteur algérien, qui devant cette panoplie de langues et de politiques linguistiques se retranche dans son maquis linguistique (Benrabah, 1999) et crée sa propre langue qui est un système approximatif n'appartenant ni à l'arabe ni au

français mais un anti parler (Benrabah, ibid.) qui est une forme de distanciation et de démarcation par rapport aux autres, arabophones et francophones.

Les productions langagières des jeunes algériens témoignent d'une très grande créativité et innovation linguistique caractérisée essentiellement par un métissage linguistique dont les formes les plus saillantes sont l'emprunt, l'hybridation linguistique et l'alternance de codes qui participent à la vitalité de cette interlangue que les jeunes créent, modifient tous les jours.

### **L'emprunt**

Le contact du français et de l'arabe a laissé des traces sont les emprunts. C'est ainsi que nous pouvons dans les plus apparentes rencontrer dans l'usage quotidien des mots qui viennent de différentes origines.

Il demeure que l'intégration des emprunts ne se fasse sans la modification du mot emprunté. Ce trait nous conduit à observer que l'élément emprunté essaie de s'assimiler au système de la langue d'accueil sur différents niveaux.

En effet, l'emprunt d'un son étranger est un phénomène complexe, affirme Karima Ziamari(2008). Le contact de l'arabe algérien au français a engendré plusieurs cas d'emprunts phonologiques. Les différents phénomènes entraînés par l'emprunt phonologique pourront se résumer en certaines opérations comme :

a) L'emphatisation :

Quelques formes linguistiques subissent ce phénomène : ex l'arbet (arbitre) ta3 lmatch kelekha. (L'arbitre du match a exagéré).

b) La Simplification : La simplification est un procédé très répandu dans notre corpus. Il s'agit d'abandonner certains phonèmes ou les remplacer par d'autres plus simples :

Ex : brocé (procès), boulici (policier), biro (bureau).

Pour les deux premiers exemples : nous remarquons que le phonème p absent en arabe va s'estomper pour laisser place au B. Ce phénomène est une forme de simplification que le locuteur adopte en remplaçant le plus difficile par son correspondant plus simple. Notons que le système consonantique de l'arabe est plus varié que celui du français mais présente deux cases vides dans les séries sourdes/sonores. Nous relevons que l'occlusive bilabiale sonore/b/ n'a pas sa correspondante sourde /p/ ce qui entraîne son remplacement. En revanche, la fricative labiodentale/f/ n'a pas sa correspondante sonore/V/. De même, devant l'absence de certains phonèmes, les locuteurs assimilent le phonème étranger qui se situe au même point d'articulation comme le /f/ qui se substitue au /V/ dans fisa (visa), falisa(valise), fista (veste)... , fagou (wagon).

Pour ce qui est du système vocalique, les locuteurs algériens, ne possédant pas les séries des voyelles orales composées /y/, /o/, /œ / et les voyelles nasales /ã/ /õ/, ils les rendent par les voyelles simples correspondantes : par exemple, les locuteurs ont souvent tendance à remplacer le /y/ par un /i/ dans le mot biro (bureau). Les locuteurs ont aussi tendance à réduire la voyelle nasale à la voyelle simple, à laquelle on ajoute



fréquemment un n : camioun, (camion), bermessioun (permission), ratioun( ration), boun (bon).

Outre ces spécificités, l'arabe algérien prescrit ses lois phonétiques devant le français. Devant une consonne solaire(t, d, s, z, n, r.), initiale du substantif français, l'article défini (l-) subit une assimilation.

Ex : branché radiateur. Branche le radiateur. La présence d'une consonne solaire(r) entraîne une assimilation de l'article défini.

De même, nous avons pu remarquer que les verbes du premier groupe de notre corpus changent de terminaison devenant ainsi /i/ à la place du /e/, tel que le verbe passer, s'entraîner, biper, déranger ... utilisés avec un /i/ chez de nombreux locuteurs.

Ex : passit lwakt(J'ai passé le temps).

Ma tjich tetrini. (Tu ne viens pas t'entraîner).

Ghadi nbipi l sahabti (je vais biper à ma copine)

Ou encore déranger (nebghi ndirangik) pour( j'aime te déranger).

Nous remarquons d'ailleurs que certains verbes français subissent une algérianisation et sont intégrés et ainsi conjugués à la manière des verbes arabes avec les suffixes et préfixes caractéristiques : pour le verbe, marachtawnich : nous avons le préfixe de négation « ma » et le suffixe de négation « sh » qui montre le mécontentement d'un étudiant qui n'a pas bénéficié du rachat lors des délibérations de fin d'année universitaire.

Nous signalons ici que le statut du verbe qui subit la morphologie de la langue emprunteuse est ambigu. Cette forme est tantôt classée comme emprunt établi et tantôt comme un code switching (Karima Ziamouri, *ibid.*)

En plus de ces propriétés, nous avons constaté que les mots composés de plus de deux syllabes ont subi différents traitements phonologiques qui les ont ramenés au modèle du substantif arabe, ce qui justifie le recours à la troncation qui est une réduction du nombre de syllabes dans un mot. Parmi les traitements courants, nous relevons ces types :

C) La troncation : ce sont les procédés de réduction d'une ou plusieurs syllabes dans un mot polysyllabique.

-Aphérèse :

C'est une troncation à l'initial d'une ou plusieurs syllabes.

Ex : Rwah nederbou fiha press

Viens on va prendre un café espresso.

Le mot *press* très utilisé en Algérie est une aphérèse du mot *espresso*.

Ou : *ntiya Swiglas 3aynija* : *Swiglass* est l'aphérèse du mot *essuie glace* :

Tu es l'essuie glace de mes yeux.

-Apocope

On appelle apocope la troncation de la partie finale, la chute à la finale d'un mot ou de plusieurs phonèmes :

Ex : *Bonjour rani Jay la fac* (*fac* est l'apocope de *faculté*)

*Bonjour, je vais venir à la faculté.*

-Métathèse

Ex : *Dommmage elkhobz bla fromage* (*Dommmage* du pain sans fromage)

Le mot *fromage* est une métathèse de *fromage*.

-Syncope : c'est lorsque une syllabe à l'intérieur du mot n'est pas prononcée.

Ex : *seguedt bisklitek* ? Est-ce que tu as réparé ta bicyclette ?

L'usage que font les locuteurs du français reste particulier et approprié au contexte algérien. En effet, les jeunes algériens utilisent des lexies auxquelles ils vont faire subir des changements sémantiques. Le processus mis en œuvre est principalement le transfert de sens.

De là, certains lexèmes se voient attribuer un nouveau sens. Reprenons l'exemple de « *bounba* » qui est un emprunt du français et qui se retrouve modifié et connote dans la réalité algérienne la femme à beauté attirante.

*Film*, œuvre cinématographique désigne dans l'usage des jeunes algériens la qualité ou la marque. Ainsi peut-on entendre « *des chaussures film* », « *tailleur film* ». Le mot *zoufri*, ouvrier en français connote le vagabond en arabe dialectal ou encore le célibataire qui refuse le mariage et décide de vivre seul.

Le même phénomène touche l'arabe dialectal. Le lexème *chouf* qui signifie regarder subit lui aussi un glissement sémantique pour devenir *dragner* (*choufer* les filles). Le mot *griffa*, qui peut être un emprunt au français 'greffière' est synonyme de l'élégance de la femme (*taht 3la wahda griffa*) : je suis tombée sur une greffière.

Les mots hybrides

Les jeunes font preuve d'une grande capacité de créativité qui fait voler en éclat l'idée et la notion d'une langue une et homogène. La créativité linguistique est à notre sens

une forme de résistance à l'imposition d'un ordre linguistique en approuvant la dynamique des langues, leur interaction voire leur ouverture sur la diversité et l'échange. Les locuteurs algérien approuvent leur génie dans la débrouille en mixant différents éléments linguistiques et prouvent leur liberté de créer leur propre langue. Notre corpus est riche de mots hybrides qui sont constitués d'éléments provenant de différentes langues. L'hybridité est un procédé très présent dans les pratiques de jeunes qui usent d'un lexique d'origines diverses marqué essentiellement par un système de suffixation. Ce procédé de suffixation va aboutir à la création de mots composites. Nous citons quelques exemples :

Mazloutiste : emprunt à l'amazighe amazlout employé avec le suffixe iste pour parler de la personne pauvre.

Hittiste(chomeur) : Le mot est obtenu de la base arabe hit (mur) et le suffixe iste. Le mot a été entendu pour la première fois dans un sketch de Fellag, un humouriste algérien. Depuis, le mot a trouvé une résonance auprès des jeunes et est devenu une lexie favorite pour nommer leur désœuvrement qui les contraint à s'adosser aux murs. Nous avons aussi rencontré dans l'usage des jeunes un néologisme synonyme de hittiste, muriste qui lui aussi connote l'oisiveté des jeunes. Un autre mot est très en vogue parmi les jeunes, est celui de choumariste

Khobziste(opportuniste) : obtenu de la base khobz (pain) +iste qui signifie opportuniste et traduit un esprit matérialiste. Le mot utilisé pourrait être remplacé par matérialiste mais khobziste a plus représentations auprès des jeunes.

Benamiste : de Ben ami (cousin) et qui traduit l'esprit de copinage qui prévaut dans de nombreuses administrations ou autres institutions.

Dinariste(matérialiste) : du radical dinar et signifie la personne qualifiée de matérialiste.

Trabendiste : de trabendo en espagnol, contrebande en français. Le trabendiste est la personne qui pratique le trabendo, commerce illégal. Très répandu dans cette région à voisinage avec le Maroc, trabendo est un fléau social devenu une pratique et un moyen de vie.

Voliste (voleur) : là encore, nous retrouvons un néologisme servant à désigner le voleur professionnel.

Taxiphoniste : personne qui fréquente souvent les taxiphones.

Laabiste : une personne à qui on ne peut faire confiance

Harziste : c'est un mot qui sert à désigner l'étudiant qui utilise la tricherie dans les examens.

Manchariste : manchar "scie" pour désigner la personne qui ne cesse de critiquer à tort les autres

Hizbiste : membre d'un hizb "parti"

Retenons que le suffixe « iste » sert à désigner des personnes qui adoptent des attitudes, un comportement ou adhèrent à une croyance, un mode de pensée.

D'autres mots sont créés à partir du suffixe *age*, qui désigne l'action ou le résultat de l'action, tel : *Rachetage* (rachat), *trainage* (entraînement), *dégoutage* (dégout), *routinage* (routine), *fréquentage* (fréquentation). Les dérivés en *age* peuvent désigner l'état, ils ont alors une base nominale. Dans notre corpus, les locuteurs effectuent la suffixation sur les substantifs pour signifier une action ou son résultat.

Il s'agit d'une stratégie de simplification adoptée par les bilingues eux mêmes. En outre, le processus de suffixation vise d'avantage l'intensification que nos locuteurs attribuent à ces suffixes pour marquer l'intensité de leur désarroi et de leur malaise devant cette vie nonchalante comme dans l'exemple de *dégoutage*, *routinage*, *démariage* (divorcer) qui sont les plus représentatifs car le mot *dégoût* semble insuffisant pour dire l'ennui et le rejet de l'ordre établi. Le phénomène de création de mots composites par suffixation est si répandu que l'on peut aller jusqu'à poser que ces suffixes sont intégrés et complètement naturalisés dans le système de la langue d'accueil. Cette diversité des procédés cherche à faire face à des besoins nouveaux, à une nouvelle manière de penser, d'agir et de vivre.

De même, les termes empruntés sont tellement enchevêtrés et tellement intégrés dans la morphologie lexicale du système de la langue d'accueil qu'ils ne sont plus ressentis et considérés comme mots étrangers mais ils font partie de la langue de tous les jours au point où les locuteurs n'ont plus la conscience d'utiliser un mot français. Nous citons à titre d'anecdote une vieille dame qui rentre dans une pâtisserie et entend un petit garçon nouvellement scolarisé demander *halawiwat*, elle rétorque « *ha hdar bel arbia, goul lbatissri* » : (eh ! parle en arabe, dis pâtisserie).

#### Représentations linguistiques des jeunes algériens

Comme tout locuteur, le jeune algérien évalue, juge et attribue une ou des qualités aux langues qui constituent son entourage et avec lesquelles il entretient des relations. Ces relations sont façonnées par l'usage que le locuteur fait de ces langues, par leur statut(s), et surtout par ce que ces langues représentent pour lui...

Notre observation nous a permis de déceler un discours épilinguistique qui varie selon que le locuteur soit arabophone ou amazighophone. En effet, contrairement à ce que connaît l'amazighe comme valorisation de par ses locuteurs, l'arabe dialectal connaît au contraire une dévalorisation de ces natifs. La stigmatisation est le résultat naturel de cette longue et incessante minoration institutionnelle qui a réussi à inculquer dans l'esprit des algériens que leurs langues maternelles étaient des langues impures et n'ont pas de grammaire. Ainsi, l'arabe algérien est « Stigmatisé, dévalorisé par ses propres locuteurs » (Laroussi, *ibid.*). Une telle minoration pourrait être considérée comme la résultante de la minoration institutionnelle car on leur a toujours inculqué que l'arabe maternel est une langue qui « n'est pas pure », « vulgaire » et même « truffé de mots étrangers venant de différentes langues » faisant de cet idiome une langue qui reste loin de l'arabe littéral, il ne possède pas de grammaire fixe « qu'il est truffé de termes étrangers et qu'il existe autant de dialectes que de locuteurs » (*ibid.* :711). Ceci connote que l'arabe dialectal est donc stigmatisé et demeure considéré comme langue non prestigieuse car elle ne dispose pas de grammaire codifiée.

Pour la plupart des jeunes que nous avons rencontrés, les langues maternelles ne constituent aucunement des langues qui méritent une éventuelle reconnaissance. Ils trouvent que ces langues sont truffées d'emprunts, ce qui leur fait défaut et les laisse loin d'être rangées parmi les langues statutaires. Le discours des jeunes témoigne en gros d'une identification au peuple et à la nation arabes'' nous sommes arabes, le coran est arabe et c'est la langue arabe qui est la plus pure de toutes les langues'' avance Abdelkrim, jeune universitaire. Cette auto identification se fait, à notre sens sous la pression du discours idéologique et est une résultante logique d'un long processus d'assimilation de toutes les diversités en place.

Outre cette minoration par le discours épilinguistiques, la norme endogène que les jeunes créent s'avère très appréciée et est le résultat d'une déstructuration des langues circulantes qui sont l'arabe et le français. La déstructuration des langues a favorisé l'émergence de l'arabe médian, du français algérien comme formes d'appropriation des langues circulantes.

La déstructuration de la langue circulante par les jeunes est une façon d'agir sur le français essentiellement, d'affirmer leur pouvoir sur les mots et compenser leurs lacunes dans cette langue. En effet, Les jeunes jouent avec les mots en les superposant, en les tronquant pour qu'ils fassent partie de leur code et non pas du leur. Les jeunes vont triturer les emprunts au français en les transformant pour se les approprier selon des procédés qui vont greffer au mot des indices et marques propres à l'arabe algérien.

D'un autre côté, continuer d'user de la langue française ne fait que renforcer son caractère algérien. Les quelques exemples repris de notre corpus arborent une forte acclimatation du français, terme que nous empruntons à Louis Jean Calvet(1999). En effet, dans le jargon écologique, on parle de deux phénomènes : acclimatation et acclimatation.

On parle d'acclimatation lorsqu'une espèce déplacée, animale ou végétale survit dans un nouvel environnement, et d'acclimatation lorsque cette espèce déplacée non seulement survit mais encore se reproduit. Ces définitions nous renvoient directement à l'état du français en Algérie qui demeure utilisé dans presque toutes les situations de communication. Nous sommes donc en situation où le français en Algérie s'acclimate tout en acceptant les mutations qui lui confère un aspect local.

Ces langues mélangées constituent pour l'algérien l'expression de son être, de son identité. Elles révèlent et disent sa situation socio-culturelle, professionnelle, ethnique voire sa particularité.

Notre propre observation nous a permis d'observer des comportements langagiers variés où toutes les langues s'interpénètrent, s'influencent, se juxtaposent pour laisser place à de nouvelles formes. Ces nouvelles formes ou mix-langues constituent un continuum où l'on peut trouver des éléments qui n'appartiennent ni à l'arabe ni au français mais c'est un nouveau code que nous qualifions de langue de la débrouille car les locuteurs se débrouillent en bricolant des langues approximatives proches de l'une et de l'autre mais sans être ni l'une ni l'autre, c'est une autre langue, la leur. Les pratiques langagières sont l'indice de l'émergence d'un langage spécifique qui abolit toutes les frontières entre les différents systèmes en présence qui finissent par se diluer.

Devant ces langues présentes qu'ils maîtrisent mal ou pas assez, les locuteurs ne vont pas les laisser dans des compartiments séparés mais vont plutôt construire une compétence métisse à laquelle contribuent toutes leurs connaissances et habitudes linguistiques. Les locuteurs vont ainsi s'approprier les formes linguistiques, les catégoriser et les réinterpréter à leur manière pour répondre aux besoins concrets de la communication.

Les jeunes manifestent à travers leurs dires une grande capacité d'absorption des langues. Ces grammairiens du spontané exercent leur liberté et témoignent quotidiennement d'une grande intelligence, d'une façon d'être « in » et éprouvent du plaisir à contourner soit l'arabe trop difficile, soit le français immaîtrisable. Les pratiques langagières s'inscrivent donc dans une stratégie naturelle de résistance à cette longue politique d'assimilation qui provoque des résistances et conduit les jeunes sur la voie de l'affirmation de certaines spécificités de leur personnalité.

En effet, Les jeunes inscrivent, consciemment ou inconsciemment, une volonté de résistance aux normes dominantes et répressives en usant de toutes les ressources langagières pour faire face aux politiques de l'exclusion et de la minoration. Leurs pratiques langagières quotidiennes authentifient des politiques linguistiques individuelles dont le trait distinctif est l'hétérogénéité qualifiée par certains chercheurs de semilinguisme, par d'autres d'analphabétisme bilingue dû principalement à la mauvaise gestion de la pluralité linguistique en place.

Par conséquent, Nous considérons ces pratiques langagières inscrivent des stratégies de démarcation qui se voient attribuer une valeur emblématique d'appartenance des jeunes à un groupe différent ayant un parler distinct qui n'est ni celui des arabophones ni des francophones, le leur. Les jeunes ne semblent pas avoir le sentiment de subir les conséquences d'un bilinguisme hérité de la période coloniale mais deviennent acteurs actifs dans l'opération d'algérienisation du français et contribuent largement à sa transformation et à sa recreation tout en lui conférant une couleur locale. Ils relancent de leur côté un mouvement collectif d'assimilation et d'intégration de toutes les langues. Lequel mouvement, n'est plus celui de l'élite conceptrice des lois linguistiques mais de toute une société qui a pris pied à un système de la débrouille. N'est ce pas là, le meilleur exemple de l'affirmation d'une identité plurielle faite de métissage culturel et linguistique mais toujours évacuée de nos discours institutionnels?

#### Conclusion

Au terme de cette recherche, nous convenons que la situation réelle des langues en usage renforce notre conviction qu'il n'y a pas en Algérie une politique linguistique clairement formulée à partir d'une analyse de la réalité sociolinguistique. De même, nous voyons que l'élite algérienne du pays n'a fait que reproduire les idéologies dominantes de l'ancien colonisateur. De là, Les politiques d'arabisation ont procédé par l'exclusion et la négation de ce qui fait l'algérien dans sa complexité et particularité linguistique.

En somme, les politiques linguistiques ne correspondent pas à la réalité linguistique du pays car elles demeurent vagues et mal définies et elles écartent l'ensemble des données historiques, géographiques, culturelles, linguistiques, ethniques et est fondée sur des catégories idéologiques, ce qui suppose des contradictions et des ruptures

constantes. De même, les arguments favorables à l'unification et l'homogénéisation sont d'une nature politique plutôt que linguistique, qui à notre sens, a échappé à son devoir de création de consensus de stabilité mais a engendré une crise d'identité marquée par l'hétérogénéité et le non figement où le locuteur méprise ses langues maternelles.

La minoration linguistique et le refus de l'intégration des différences a aboutit à engendrer une crise identitaire et culturelle. Cette crise traduit une fracture sociale due à la prise en compte complète des langues écrites, laquelle a perdu de vue la réalité de la société qui s'exprime au pluriel, et négligé l'intérêt que peut présenter la reconnaissance de parlers nationaux qui témoignent d'une capacité particulière d'adaptation à la vie moderne.

Dans un article consacré aux langues du Maghreb et d'origine maghrébine, Dominique Caubet constate que :

«Ces deux langues sans statut officiel ont dans l'esprit des gens une valeur différente pour ce qui est des représentations. Le français demeure la langue de la modernité, à forte valeur économique et culturelle, l'arabe algérien, marocain ou tunisien, dialectes de l'arabe sans code graphique fixé, restent la langue du quotidien, mais également et, surtout, sans que cela soit reconnu ou dit, la langue de l'identité, de la complicité, de l'humour, une langue qui a structuré la personnalité dans l'enfance et tout au long de la vie » (2002 :119)

La description du paysage linguistique algérien montre clairement que ni l'arabe littéraire ou classique, ni le français ne constituent la langue maternelle des algériens, seul l'Amazighe et l'arabe parlé sont les langues de tous les jours de la quasi-totalité des algériens. Ces langues dominantes vont par le biais du contact avec le français et l'arabe littéraire se diluer et laisser naître une forme nouvelle, une interlangue propre aux algériens où l'arabe dialectal reste le meneur par excellence. De là, à travers les stratégies langagières des locuteurs algériens l'arabe algérien, avec son caractère métisse, trace son avenir et reste la langue qui leur sied le plus dans l'expression de leurs pensées, de leurs émotions, de leurs états d'âmes...

En somme, le comportement langagier des locuteurs algériens est considéré comme rationnel, en ce sens qu'il s'oriente vers une finalité en usant de langues appropriées pour atteindre cette fin. Outre les stratégies de démarcation et de résistance, déjà évoquées, les jeunes extériorisent une stratégie d'adéquation où leur usage des langues correspond aux normes du marché linguistique qui sélectionnent les langues par rapport à leurs fonctions et vitalité.

De là et devant cet échec inlassable du processus de l'homogénéisation et de l'exclusion de l'hétérogénéité culturelle et linguistique, l'Algérie n'est-elle pas en mesure de remettre en question ces politiques linguistiques ? Ne serait-il pas nécessaire de mettre en place une planification linguistique rigoureuse qui écarte tout précepte idéologique ? N'est-il pas temps de penser vigoureusement à valoriser nos langues maternelles ? N'est-il pas déroutant de considérer une langue qu'on croise tout le temps, qu'on maîtrise bien ou mal d'étrangère ?

**Références bibliographiques**

- **Abdou** Elimam (2004) : Langues maternelles et citoyenneté en Algérie, Editions Dar El Gharb Oran.
  - **Ahmed** Boukous (1995) : Société, langues et cultures au Maroc enjeux symboliques, faculté des lettres et des sciences humaines Rabat, série : essais et études.
  - **Ahmed** Taleb Ibrahim(1976) : De la décolonisation à la révolution culturelle (1962-1972, 2<sup>ème</sup> édition, société nationale d'Édition et de diffusion, Alger.
  - **Dominique** Caubet(2002) : métissages linguistiques ici (en France) et là- bas (au Maghreb), ville-école-intégration, Enjeux n 130.
  - **Foued** Laroussi (1997) : Plurilinguisme et identités au Maghreb, publications de l'université de Rouen.
  - **Fouzia** Benzakour (2003) : Le français en terres marocaines in aires francophones, aires créoles, sous la direction de Claude Bavoux, L.F. Prudent, Sylvie Wharton, ENS Ed Lyon 2008.
  - **Francis** Manzano(2003) : Langues, contacts, complexité, cahiers de sociolinguistique N8, presses universitaires de Rennes.
  - **Francis** Manzano (1996) : *Sur les mécanismes du paysage sociolinguistique et identitaire d'Afrique du Nord. Revue Langage et Société, Paris, n°75.*
  - **Francis** Manzano (2006) : Noms propres, dynamiques identitaires et sociolinguistiques, cahiers de sociolinguistique N 11, presses universitaires de Rennes.
  - **Karima** Ziamari (2008) : Le code switching au Maroc, l'arabe marocain au contact du français, L'Harmattan.
  - **Khaoula** Taleb Ibrahim(1997) : Les algériens et leur(s) langue(s), El hikma.
  - **Jocelyne** Dakhli (2004) Trames de langues, usages et métissages dans l'histoire du Maghreb, Maisonneuve et Larose.
  - **Leila** Messaoudi(2003) : Etudes sociolinguistiques, éditions Okad .
  - **Louis** Jean Calvet (1999) Pour une écologie des langues du monde, éditions Plon.
  - **Louis** Jean Calvet(1983) La Diglossie en Tunisie in sociolinguistique du Maghreb, centre de recherches linguistiques.
  - **Mohammed** .Miliani(2004) : les politiques linguistiques en Algérie : entre convergence et diversité in Henri Boyer, langues et contact de langues dans l'aire méditerranéenne. Pratiques, représentations, gestion, Paris, L'harmattan.
  - **Mohammed** .Miliani in Serge Borg et Evelyne Bérard(2009) : Terres de Fle, revue de didactique des langues et de l'ingénierie de la formation, centre de linguistique appliquée, université de Franche-Comté N 2.
  - **Mohammed** Benrabah(1999) : Langue et pouvoir en Algérie, histoire d'un traumatisme linguistique, Séguier.
  - **Mustapha** El Gherbi (1993) : Aménagement linguistique et enseignement du français au Maroc : enjeux culturels, linguistiques et didactiques. Société d'impression la voix de Meknès. Maroc.
-